

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2788>



Communiqué du SNES-FSU de Côte-d'Or

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: mercredi 19 novembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le gouvernement et le président de la République s'appuient sur la crise du capitalisme pour amplifier les **attaques contre les acquis sociaux** (droit de grève, durée du travail, type de contrat de travail, travail le dimanche, nombre de fonctionnaires, Sécurité Sociale, retraites, libertés individuelles, évolution des salaires au cours de la carrière, droits syndicaux, paritarisme, etc).

Dans l'Éducation nationale, le ministre Darcos a pour seul but de **supprimer des postes (13 500 postes à la rentrée 2009 dont 3000 remplaçants)**. Les conditions de travail seront dégradées pour nos collègues comme pour les élèves.

La **réforme des lycées** présentée par le ministre (même s'il a déjà dû revoir son projet initial suite à la manifestation nationale du 19 octobre) diminue le nombre d'heures données aux élèves, supprime la cohérence des formations, remplace des cours par des dispositifs d'aide assurés par des non enseignants. Elle n'est pas celle que veulent les enseignants, elle n'est pas celle qui est nécessaire pour démocratiser le lycée et augmenter le niveau de formation de tous les jeunes.

Le SNES refuse cette réforme et appelle les collègues à se mobiliser en signant les pétitions, en se réunissant, en faisant grève le 20 novembre pour obtenir son abandon ainsi que le respect des statuts et l'amélioration des conditions de travail des personnels. Il les invite à débattre dans les assemblées générales des suites de l'action.

Le secrétariat départemental SNES-FSU de Côte-d'Or (S2-21)



Syndicat national des enseignants de Second degré
